

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 26 JUIN 2025

Nb de membres du Conseil municipal : 23	PRESENTS : Mme DEPIERRE Maire, Mme REGALDI, Mme BUGADA, M. CHUARD, Mme BRIOT-GAIDIOZ, Adjoints, Mme BOUDRY, conseillère municipale déléguée,
Nb de conseillers en exercice : 23	M. TAUBATY, Mmes GRESSER, CALONNE, BAILLY, M. MOLIN, Mmes CHATEAU, PINGAT-CHANEY, MM. BRUNIAUX, MEYNIER, Mme VERNIER, M. JABER, Mme HALLE, M. ROBERGET, conseillers municipaux.
Nb de conseillers présents participants au vote : 19	ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :
Nb de procurations : 2	M. PETIGNY pouvoir à Mme BRIOT-GAIDIOZ M. MARTI pouvoir à M. MOLIN
Convocation du : 20 / 06 / 2025	ABSENTS : M. POULET, Mme LAMY
	SECRETAIRE DE SEANCE : M. JABER Talaat

DÉLIBÉRATION N° 05 :

Tarifs pour les musées communaux à compter du 1^{er} juillet 2025

Mme la Maire expose les tarifs actuels des musées municipaux.

Il est proposé de :

- Etendre le tarif réduit à 3 € aux adhérents du CNAS (Caisse Nationale d'Action Sociale du personnel territorial)
- Créer deux nouveaux tarifs : un tarif activité/ animation / spectacle à 6 € et un à 10 € (déterminé par la directrice du musée selon le cout de l'activité), qui inclue pour chacun également le prix de l'entrée. En effet, il arrive que la directrice des musées municipaux organise une ou plusieurs séances d'activité spécifique ou de spectacle à l'occasion d'expositions. Il convient donc de prévoir de nouveaux tarifs pour s'adapter à ces nouvelles offres.

Ces tarifs s'appliqueraient à compter du 1^{er} juillet 2025.

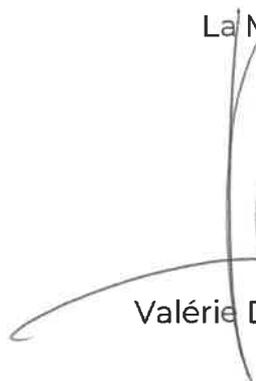
Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de :

- **FIXER** les tarifs des musées municipaux comme suit à compter du 1^{er} juillet 2025 :
 - plein tarif : 4 €,
 - tarif réduit dans le cadre du pass juramusée ou le pass musées Arbois, ou pour les adhérents du CNAS : 3 €, ainsi que pour les 14-18 ans au Musée de La Vigne et du Vin
 - gratuit pour les moins de 14 ans, personnes à mobilité réduite ou demandeurs d'emploi, scolaires d'un établissement scolaire d'Arbois,
 - tarif pour les scolaires (hors Arbois) : 1,50 €,

- tarif pour les visites de groupe par personne : 3 €, avec un supplément pour une visite guidée du groupe de 1 € par personne
- tarif activité / animation spécifique / spectacle incluant l'entrée : 5 €, 6 € et 10 € (selon le coût de l'activité / animation / spectacle proposé).

Pour copie certifiée conforme à l'original,
Arbois, le 27 juin 2025

La Maire,



Valérie DEPIERRE

Le Secrétaire de Séance,



Talaat JABER